

# L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

## Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022



**Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.**

# RAPPORT DE GESTION

**Ce rapport de gestion est en date du 24 février 2023.**

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2022 de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, daté du 24 février 2023. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et aux exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

## Analyse financière Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	87 \$	17 \$	204 \$	239 \$
Résultat par action - de base et dilué	88,93 \$	16,96 \$	207,32 \$	242,66 \$

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 87 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 17 millions de dollars pour le trimestre comparable de 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice complet a été de 204 millions de dollars, comparativement à 239 millions de dollars pour celui de 2021. L'augmentation des bénéfices pour le quatrième trimestre s'explique par l'effet des mises à jour des hypothèses applicables au secteur de l'assurance individuelle qui ont eu une incidence favorable sur les résultats pour le quatrième trimestre de 2022 comparativement à un effet défavorable en 2021. Pour l'exercice, les bénéfices ont diminué par rapport à 2021, principalement en raison de la libération non récurrente des passifs des polices pour les garanties des fonds distincts, qui a eu lieu au cours du premier trimestre de 2021. De plus, l'augmentation sur les courbes de rendement a eu des effets positifs sur les résultats de 2022.

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	56 \$	51 \$	217 \$	199 \$
Effet des nouvelles affaires	(3)	(4)	(5)	(20)
Gains et pertes actuariels	1	15	(53)	159
Mesures de gestion et modifications des hypothèses	52	(55)	107	(38)
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	106	6	266	299
Bénéfices relatifs à l'excédent	7	7	3	14
Résultat avant impôts	113	13	269	313
Impôts	25	(5)	60	67
Résultat net attribuable aux actionnaires	88	18	209	246
Dividendes sur actions privilégiées	(1)	(1)	(5)	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	87 \$	17 \$	204 \$	239 \$

Pour le quatrième trimestre et pour l'exercice, les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur ont augmenté, principalement en raison d'une augmentation du niveau prévu des actifs sous gestion et d'un volume d'affaires en vigueur plus élevé au début de l'année pour les trois secteurs d'activité.

Les gains actuariels pour le quatrième trimestre ont été moindres par rapport à ceux de la période comparable de 2021, principalement en raison des effets négatifs du rendement du marché boursier. Pour l'exercice, les gains actuariels (pertes) étaient largement inférieurs en 2022, puisque la période comparable de 2021 comprenait une libération non récurrente des passifs des polices pour les garanties des fonds distincts, qui a eu lieu au cours du premier trimestre de 2021. Les résultats techniques pour 2022 incluent l'effet des conditions boursières actuelles; l'incidence de la courbe de rendement positive étant contrebalancée par le mauvais rendement du marché boursier. De plus, les résultats techniques par secteur d'activité pour l'exercice complet incluent des charges plus élevées dans le secteur de la gestion de patrimoine attribuables à un programme de commissions améliorées sur les dépôts importants, de minces gains au chapitre des déchéances contrebalancés par les pertes au chapitre de la mortalité pour le secteur de l'assurance individuelle et des résultats techniques défavorables dans le secteur des solutions d'assurance collective attribuables à une expérience défavorable au chapitre des règlements d'invalidité de longue durée et les effets de l'inflation sur la tarification pour les garanties d'assurance maladie et d'assurance dentaire.

Les mesures de gestion et les modifications des hypothèses du quatrième trimestre de 2022 ont été plus favorables que celles de 2021, principalement en raison de l'effet de l'augmentation des courbes de rendement au cours de l'exercice sur le taux d'actualisation et les hypothèses actuarielles reflétées au troisième et au quatrième trimestre de 2022.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué pour l'ensemble de l'exercice, principalement en raison d'une diminution des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente causés par la hausse de la courbe de rendement.

# RAPPORT DE GESTION

## Principales données financières

Information financière tirée de l'état du résultat net (en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2022	2021	2020
<b>Produits</b>			
Produit net des primes	1 043 \$	916 \$	860 \$
Produit d'honoraires	282	273	251
Revenu de placement	358	330	329
Gain réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	21	106	155
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	(34)	(1)	29
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 737)	(363)	357
<b>Total des produits</b>	<b>(67)</b>	<b>1 259</b>	<b>1 982</b>
<b>Charges</b>			
Prestations et charges	(356) \$	913 \$	1 758 \$
Impôts sur le résultat et taxes	79	86	67
<b>Total des charges</b>	<b>(277)</b>	<b>1 000</b>	<b>1 825</b>
Résultat net après impôts	210	259	157
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation	1	13	4
Résultat net attribuable aux actionnaires	209 \$	246 \$	153 \$
Dividendes sur actions privilégiées	5	7	13
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	204 \$	239 \$	140 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,9 %	13,8 %	8,5 %

La variabilité dans les produits des activités ordinaires est surtout causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des actions sur la variation des gains ou des pertes des placements. L'effet de ces fluctuations sur le résultat net a été considérablement réduit en raison de variations correspondantes des passifs des contrats d'assurance (inclut au poste « Prestations et charges » du tableau ci-dessus).

Information financière tirée de l'état de la situation financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2022	2021	2020
<b>Actif</b>			
Trésorerie et placements	8 398 \$	10 082 \$	10 045 \$
Autres actifs	340	192	214
Actifs des fonds distincts	8 566	9 257	8 457
<b>Total des actifs</b>	<b>17 304 \$</b>	<b>19 531 \$</b>	<b>18 716 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passifs des contrats d'assurance	5 640 \$	7 091 \$	7 145 \$
Passifs de réassurance	163	253	385
Dette subordonnée	399	399	399
Autres passifs	399	359	382
Passifs des polices de fonds distincts	8 566	9 257	8 457
<b>Total des passifs</b>	<b>15 167</b>	<b>17 359</b>	<b>16 769</b>
Total des capitaux propres	2 137	2 172	1 947
Total des passifs et des capitaux propres	17 304 \$	19 531 \$	18 716 \$



# RAPPORT DE GESTION

## Résultats par principaux secteurs

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois et l'exercice clos le 31 décembre 2022 et 2021. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Solutions d'assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Produits</b>										
Primes nettes	54 \$	20 \$	116 \$	109 \$	117 \$	112 \$	— \$	— \$	287 \$	240 \$
Revenu de placement	9	7	2	1	67	60	20	18	98	86
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(9)	2	(1)	—	(73)	244	(4)	(2)	(87)	245
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	1	—	—	4	14	(2)	(3)	2	12
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	(4)	1	(4)	1
Produits tirés des frais	58	66	3	4	—	—	5	—	66	70
<b>Total des produits</b>	<b>112</b>	<b>96</b>	<b>120</b>	<b>114</b>	<b>115</b>	<b>431</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>362</b>	<b>655</b>
<b>Charges</b>										
Prestations et règlements, montant net	34	42	85	80	47	39	—	—	166	161
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	10	(29)	1	11	(65)	367	—	—	(54)	350
Participations sur polices	—	—	—	—	12	11	—	—	12	11
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	39	39	30	27	44	40	10	7	123	114
Impôts sur le résultat et taxes	8	9	3	—	18	(14)	(1)	1	28	(3)
<b>Total des charges</b>	<b>91</b>	<b>61</b>	<b>119</b>	<b>118</b>	<b>56</b>	<b>444</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>275</b>	<b>631</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>21 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>24 \$</b>
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									1	(6)
Dividendes sur actions privilégiées									(1)	(1)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>									<b>87 \$</b>	<b>17 \$</b>

# RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Solutions d'assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Produits</b>										
Primes nettes	140 \$	75 \$	452 \$	407 \$	451 \$	434 \$	— \$	— \$	1 043 \$	916 \$
Revenu de placement	33	36	8	4	250	226	67	64	358	330
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(102)	(10)	(23)	(4)	(1 613)	(344)	1	(5)	(1 737)	(363)
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	1	—	—	30	123	(9)	(18)	21	106
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	(34)	(3)	(34)	(1)
Produits tirés des frais	251	259	15	14	—	—	16	—	282	273
<b>Total des produits</b>	<b>322</b>	<b>360</b>	<b>452</b>	<b>421</b>	<b>(882)</b>	<b>439</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>(67)</b>	<b>1 259</b>
<b>Charges</b>										
Prestations et règlements, montant net	149	171	329	286	195	173	—	—	673	630
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements	(88)	(241)	(3)	26	(1 449)	30	—	—	(1 540)	(185)
Participations sur polices	—	—	—	—	40	37	—	—	40	37
Charges d'exploitation, commissions et charges d'intérêts	152	143	117	103	164	162	38	23	471	432
Impôts sur le résultat et taxes	27	72	11	9	42	4	(1)	1	79	86
<b>Total des charges</b>	<b>240</b>	<b>145</b>	<b>454</b>	<b>423</b>	<b>(1 008)</b>	<b>407</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>(277)</b>	<b>1 000</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>82 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>259 \$</b>
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(1)	(13)
Dividendes sur actions privilégiées									(5)	(7)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>									<b>204 \$</b>	<b>239 \$</b>

## Total des produits des activités ordinaires

Les primes nettes du quatrième trimestre et de l'exercice ont été supérieures à celles des périodes comparables de 2021, principalement en raison d'une croissance au sein du secteur de la gestion du patrimoine.

Le revenu de placement pour le quatrième trimestre et pour l'exercice correspond essentiellement aux montants enregistrés au cours des périodes comparables de 2021.

Les pertes de juste valeur sur les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été plus élevées en 2022, principalement en raison d'une augmentation des taux d'intérêt qui a fait chuter la juste valeur des obligations. Ces actifs sont adossés aux passifs de polices qui tendent à connaître des résultats techniques compensatoires au sein des variations nettes des passifs des contrats d'assurance et de placements équivalentes de la section « Charges » des résultats.

# RAPPORT DE GESTION

## Total des charges

La variation du total des charges s'explique en grande partie par l'incidence du marché boursier et des fluctuations des taux d'intérêt sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Cette variation dans les charges est fortement contrebalancée par les variations équivalentes au chapitre de la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, comme la section « Produits » l'indique. La variation nette des passifs des contrats d'assurance et de placements comprend une libération non récurrente de 147 millions de dollars des passifs des contrats soutenant les garanties sur les prestations des fonds distincts pour le premier trimestre de 2021.

Le montant net des prestations et des règlements pour l'exercice à ce jour a été supérieur au montant de la période comparable de 2021, principalement en raison de la hausse des demandes de règlement des secteurs de l'assurance individuelle et des solutions d'assurance collective. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance.

Les charges opérationnelles, les commissions et les charges d'intérêts ont augmenté au quatrième trimestre et pour l'exercice par rapport à 2021, principalement en raison de la hausse des commissions encourues à la suite des primes plus élevées au sein de tous les secteurs d'activité.

## Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
<b>Rentes fixes</b>				
Actifs sous gestion <sup>1</sup>	754 \$	853 \$	754 \$	853 \$
Ventes brutes	62	75	148	130
Ventes nettes	32	(40)	44	(71)
<b>Fonds distincts</b>				
Actifs sous gestion <sup>1</sup>	8 566	9 257	8 566	9 257
Ventes brutes	198	268	841	959
Ventes nettes	(26)	(145)	(91)	(259)
Produits tirés des frais	57	65	249	256
<b>Résultat net après impôts</b>	21 \$	35 \$	82 \$	215 \$

Les actifs sous gestion des rentes fixes ont diminué de 12 % par rapport à leurs niveaux vers la fin de 2021, en raison de l'augmentation des taux des marchés boursiers qui ont entraîné une diminution de la valeur des titres à revenu fixe. Les ventes brutes ont été moins élevées au quatrième trimestre, mais plus élevées pour l'exercice.

Les actifs sous gestion des fonds distincts sont moins élevés que ceux de la période comparable en 2021, reflétant ainsi les mauvaises conditions du marché boursier. Les ventes brutes du quatrième trimestre et de l'exercice ont diminué comparativement à celles des périodes comparables de 2021. Les produits tirés des frais sur les fonds distincts pour le quatrième trimestre et l'exercice ont diminué par rapport à la période comparable de 2021 en raison des actifs sous gestion moyens moins élevés. Les produits tirés des frais des fonds distincts sont calculés quotidiennement pour la plupart des produits.

# RAPPORT DE GESTION

## Résultats par secteur - Solutions d'assurance collective

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
<b>Principales données financières</b>				
Produits de base	15	11	59	74
Autre	7	6	25	25
Ventes de primes annualisées	22 \$	17 \$	84 \$	99 \$
<b>Primes nettes</b>	<b>116 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>407 \$</b>
<b>Résultat net (perte) après impôts</b>	<b>1 \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(3) \$</b>

Pour le quatrième trimestre, les ventes de primes annualisées pour les Solutions d'assurance collective ont augmenté par rapport à 2021, principalement en raison du transfert d'un petit bloc d'affaires acquis au cours du trimestre. Pour l'exercice, les ventes de primes annualisées ont diminué de 18 % par rapport à 2021, puisque les solutions d'assurance collective ont adopté une approche prudente en matière de plafonds de renouvellement des gammes de produits d'assurance maladie et d'assurance dentaire en réponse au contexte actuel d'inflation élevée. Au cours des dernières années, l'Empire Vie a conclu plusieurs partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché dans ce marché.

Les primes nettes du quatrième trimestre et de l'exercice ont augmenté de 8 % et de 11 % respectivement par rapport aux périodes comparables de 2021, la croissance des primes dans les nouveaux réseaux de distribution et les fortes augmentations de renouvellements sur les affaires en vigueur ayant plus que contrebalancé la baisse des ventes par rapport à l'année précédente. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Les solutions d'assurance collective ont enregistré des bénéfices modestes au cours du trimestre, les améliorations enregistrées pour les résultats techniques des règlements d'assurance invalidité de longue durée ayant été partiellement contrebalancé par les coûts défavorables des règlements d'assurance maladie complémentaire au cours du trimestre. Les pertes pour l'ensemble de l'exercice s'expliquent surtout par des résultats techniques défavorables des règlements d'assurance invalidité de longue durée et d'assurance maladie complémentaire.

## Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
<b>Actionnaires</b>				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires	9 \$	7 \$	32 \$	34 \$
Primes nettes attribuables aux actionnaires	74	73	294	291
Résultat net après impôts	58	(18)	125	21
<b>Titulaires de polices</b>				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires	4	4	15	16
Primes nettes attribuables aux actionnaires	42	39	156	143
Résultat net après impôts	1	5	1	11
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>59 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>32 \$</b>

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires et les primes nettes attribuables aux actionnaires sont restées stables par rapport à 2021, la croissance des ventes n'ayant pas été aussi forte que prévue en 2022 en raison de conditions de marché défavorables. Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices pour l'exercice ont été constantes par rapport à 2021 pour les produits d'assurance vie avec participation de base de la société, tandis que les primes nettes attribuables aux titulaires de polices ont augmenté de 9 %.

# RAPPORT DE GESTION

Le revenu net total pour l'assurance individuelle est de 125 millions de dollars pour l'exercice de 2022 comparativement à 32 millions de dollars en 2021. Ce résultat est principalement attribuable aux mises à jour des hypothèses actuarielles, en particulier par la mise à jour de l'hypothèse de placement net.

(en millions de dollars)	Exercice	
	2022	2021
<b>Composantes de la diminution du résultat avant impôts découlant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats</b>		
Hypothèses liées à la déchéance et aux primes	(35) \$	(113) \$
Hypothèses de rendement net	96	82
Résultats de mortalité	22	(25)
Reprise de réassurance	—	11
Autre	(14)	(2)
Gain (perte) total résultant de l'actualisation des hypothèses des passifs des contrats (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	69 \$	(47) \$

La modification des hypothèses concernant les déchéances/les primes pour 2021 et 2022 est liée aux mises à jour des taux de déchéance présumés des polices d'assurance temporaire renouvelable et d'assurance vie universelle, qui reflètent les résultats de la société et du secteur de l'assurance.

Le changement de l'hypothèse de placements nets pour 2022 comprend une incidence positive d'une augmentation nette des taux de réinvestissement utilisés pour l'évaluation des passifs des contrats, reflétant les taux d'intérêt actuels. Le facteur principal ayant motivé le changement de l'hypothèse de placements nets pour 2021 est la diminution des passifs de fonds distincts liés aux rendements en actions pour l'exercice. De plus, des mises à jour ont été apportées à la composition de l'actif des réinvestissements futurs, ce qui s'ajoute aux écarts de crédit prévus, entraînant une diminution du passif des contrats.

Le changement apporté à l'hypothèse de mortalité pour 2022 est attribuable à une mise à jour normale de nos études qui combinent l'expérience du secteur et de la société. En 2021, il y a eu une mise à jour supplémentaire (défavorable) liée au calcul de l'amélioration de la mortalité utilisé dans l'évaluation des passifs des contrats.

En 2021, les provisions liées aux modèles de reprise de réassurance de 2019 ont été libérées. En 2019, la société a apporté des modifications importantes à ses programmes de réassurance, ce qui a entraîné une augmentation de sa rétention en assurance vie individuelle.

## Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	7 \$	6 \$	3 \$	13 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(1) \$	1 \$	1 \$	2 \$
Résultat net après impôts	6 \$	7 \$	4 \$	15 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le revenu net a diminué en 2022 dans le secteur du capital et de l'excédent, principalement en raison des pertes réalisés sur les ventes d'actifs à revenu fixe comptabilisés comme disponibles à la vente, en raison d'une augmentation de la courbe de rendement.

# RAPPORT DE GESTION

## Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 23 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 18,45 \$ par action ordinaire de l'Empire Vie. Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	18,45 \$	4 avril 2023	10 mars 2023
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,3866875 \$	17 avril 2023	17 mars 2023

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation provinciale sur les impôts semblables.

## Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice	
	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités</b>		
Activités opérationnelles	376 \$	317 \$
Activités d'investissement	(298)	(282)
Activités de financement	(96)	(31)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18) \$	4 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Ces sommes sont principalement employées pour payer les commissions, les prestations d'assurance, les charges d'exploitation et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats et le compte du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital et les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 18 millions de dollars au cours de l'exercice. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 59 millions de dollars, principalement en raison de sorties de trésorerie moins élevées en lien avec les modifications apportées aux niveaux de capitalisation, par rapport à 2021. La trésorerie utilisée pour les activités d'investissement a augmenté de 16 millions de dollars par rapport à 2021, en raison d'un investissement non récurrent du produit d'activités de financement au cours de la période précédente qui a été partiellement contrebalancé par les acquisitions de nouvelles affaires en 2022. La trésorerie utilisée pour les activités de financement a augmenté de 65 millions de dollars par rapport à 2021, principalement en raison des effets nets d'opérations non récurrentes en 2021, lorsque la société a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité (197 millions de dollars) et a racheté des actions privilégiées (149,5 millions de dollars).

Reportez-vous aux notes 11(e) et 28(b) des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

# RAPPORT DE GESTION

## Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés négociées en bourse ou de fonds négociés en bourse (FNB) pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques de crédit et du marché liés à ces instruments financiers.

Un risque de crédit lié à ces instruments financiers pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, de l'actuaire en chef, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement les portefeuilles et la composition des actifs. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction examine la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveille en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées. Reportez-vous aux notes 2(d), 3, 11(c) et 28 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

## Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Débetures subordonnées	399 \$	399 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	297 \$	297 \$
Actions ordinaires	1 \$	1 \$
Total des capitaux propres	298 \$	298 \$

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les détails des actions privilégiées en circulation et des dettes subordonnées de la société :

(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				31 décembre 2022	31 décembre 2021
Débtures subordonnées, série 2017-1 <sup>(1)</sup>	septembre 2017	15 mars 2023	3,664 %	200 \$	200 \$
Débtures subordonnées, série 2021-1 <sup>(2)</sup>	septembre 2021	24 septembre 2026	2,024 %	199 \$	199 \$

<sup>(1)</sup> Débtures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % échéant en 2028. À compter du 15 mars 2023, l'intérêt sera payable au taux CDOR sur 3 mois majoré de 1,53 %.

<sup>(2)</sup> Débtures subordonnées non garanties de série 2021-1 à 2,024 % échéant en 2031. À compter du 24 septembre 2026, l'intérêt sera payable au taux CDOR sur 3 mois majoré de 0,67 %.

(en millions de dollars)	Date de l'émission	Date de rachat la plus proche	Rendement	Aux	
				31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actions privilégiées, série 3	novembre 2017	17 janvier 2023	4,900 %	100 \$	100 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1	février 2021	17 avril 2026	3,625 %	197 \$	197 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2022, l'Empire Vie a avisé E-L Financial Corporation Limited qu'elle n'entendait pas exercer son droit de racheter la totalité ou une partie des 4 000 000 actions privilégiées de série 3 de l'Empire Vie en circulation au 17 janvier 2023; par conséquent, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 avaient le droit, à leur gré, à la date de conversion de la série 3, de convertir une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de série 3 à raison d'une action contre une action, pour des actions privilégiées de série 4. Au début de 2023, E-L Financial Corporation Limited a opté irrévocablement de ne pas exercer ce droit. Le 18 janvier 2023, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 sont en droit de recevoir des dividendes non cumulatifs, trimestriels et fixes, au rendement annuel de 6,187 %, si le conseil d'administration de l'Empire Vie en déclare, pour la période de renouvellement échéant le 17 janvier 2028 inclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à 5 ans majoré de 3,24 %.

## Émission de débtures

Le 13 janvier 2023, la société a émis des débtures non garanties d'une valeur nominale de 200 millions de dollars venant à échéance le 13 janvier 2033. La société affectera le produit net de l'émission à son capital règlementaire et à ses affaires générales, ce qui pourrait comprendre le remboursement d'une dette impayée.

Le taux d'intérêt du 13 janvier 2023 au 13 janvier 2028 est de 5,503 % payable semestriellement jusqu'à la date de rajustement d'intérêt, soit le 13 janvier 2028. Le taux d'intérêt du 13 janvier 2028 au 13 janvier 2033 est le taux quotidien composé des opérations de pensions à un jour plus 2,26 %, payable trimestriellement.

La société pourrait demander le rachat des débtures en tout temps après le 13 janvier 2028, sous réserve de l'approbation écrite préalable du BSIF.

Les débtures sont subordonnées en droit de remboursement à la totalité des passifs des contrats d'assurance de la société et à toute dette de premier rang de la société.

## Rachat de débtures

Le 7 février 2023, la société a annoncé son intention de racheter, le 15 mars 2023 (la « date de rachat »), la totalité de ses débtures subordonnées non garanties en circulation de 200 millions de dollars à 3,664 %, de série 2017-1, venant à échéance le 15 mars 2028 (les « titres »). La société transmettra un avis aux porteurs de titres conformément aux dispositions prévues dans l'acte de fiducie connexe. L'intérêt sur les titres cessera de courir à compter de la date de rachat.

Le rachat a été approuvé par le BSIF.

# RAPPORT DE GESTION

Les titres émis par l'Empire Vie sont notées par l'agence DBRS Limited (DBRS). DBRS a attribué les notes suivantes aux titres de la société :

Type d'évaluation	Note	Tendance	Date du dernier changement de note
Note de solidité financière	A	Stable	30 mai 2022
Note d'émetteur	A	Stable	30 mai 2022
Dette subordonnée	A (faible)	Stable	30 mai 2022
Actions privilégiées	Pfd-2	Stable	30 mai 2022
Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (élevé)	Stable	30 mai 2022

## Capital réglementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a pour but de mesurer la position de solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La société continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le ratio total.

TSAV (en millions de dollars)		31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021
<b>Capital réglementaire disponible</b>						
Première catégorie (A)		1 776 \$	1 729 \$	1 695 \$	1 775 \$	1 898 \$
Deuxième catégorie (B)		600	587	576	573	591
Total (C)		2 376 \$	2 316 \$	2 271 \$	2 348 \$	2 489 \$
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles (D)</b>		916	933	1 001	1 074	1 115
<b>Coussin de solvabilité de base (E)</b>		2 393	2 366	2 363	2 410	2 508
<b>Ratio total du TSAV</b>	$((C+D)/E * 100)$	138 %	137 %	139 %	142 %	144 %
<b>Ratio du noyau de capital du TSAV</b>	$((A+70\%D)/E * 100)$	101 %	101 %	101 %	105 %	107 %

L'augmentation modeste des ratios du TSAV au quatrième trimestre est attribuable au résultat net solide contrebalancé par un montant moins élevé de provisions d'excédent et de dividendes versés aux actionnaires. Les provisions d'excédent constituent les provisions prudentes comprises dans les provisions mathématiques. Leur valeur a été réduite en raison des taux d'escompte plus élevés découlant des taux d'intérêt du marché plus élevés. Cette augmentation globale est contrebalancée par une augmentation du coussin de solvabilité de base. La valeur du coussin de solvabilité de base a légèrement augmenté au cours du trimestre à mesure que la société a souscrit de nouvelles affaires, entraînant une réduction des ratios du TSAV.

## Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2022	2021	2022	2021
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	0 \$	14 \$	(164) \$	(23) \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	1 \$	0 \$	(4) \$	1 \$
Total des autres éléments du résultat global	1 \$	14 \$	(168) \$	(22) \$

# RAPPORT DE GESTION

La diminution des autres éléments du résultat global en 2022 est principalement attribuable aux pertes latentes plus élevées sur la juste valeur des placements disponibles à la vente. Ces pertes découlent essentiellement des augmentations des taux d'intérêt et des écarts de taux en 2022. La diminution des autres éléments du résultat global a été partiellement contrebalancée par un gain au chapitre de la réévaluation des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du TSAV.

## **Normes IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) devant être adoptées en 2023**

Pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société adoptera la norme IFRS 17, qui remplace la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance*. La norme IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société adoptera également la norme IFRS 9, qui remplacera la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

### **Norme IFRS 17**

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 sur les contrats d'assurance pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec une date de transition fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Jusqu'au 31 décembre 2022 inclusivement, le secteur de l'assurance a pu continuer à utiliser la norme IFRS 4 et la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) afin de calculer les passifs des contrats d'assurance. La norme IFRS 17 modifiera les principes fondamentaux utilisés par la société afin de comptabiliser et d'évaluer les contrats d'assurance. De plus la norme IFRS 17 changera la présentation des états financiers de la société ainsi que des notes afférentes.

Selon les principes fondamentaux de la norme IFRS 17, la société :

- Identifie les contrats d'assurance comme ceux en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance important d'un tiers (titulaire de police) en acceptant d'indemniser le titulaire de police si un événement futur incertain spécifique (événement assuré) affecte négativement le titulaire de police.
- Comptabilise les bénéfices d'un groupe de contrats d'assurance pour la période pendant laquelle la protection d'assurance est offerte, car la société est libérée du risque. Si l'on s'attend à ce qu'un groupe de contrats d'assurance soit onéreux (produit des pertes) au cours de la période de protection restante, les pertes sont comptabilisées immédiatement.
- Évalue les passifs des contrats d'assurance comme étant le total des composantes d'évaluation suivantes :
  - a) le passif le plus probable;
  - b) l'ajustement en fonction du risque; et
  - c) la marge de service contractuelle.

### **Norme IFRS 9**

La classification des actifs financiers est basée sur les caractéristiques du flux de trésorerie et le modèle d'affaires au sein duquel les actifs sont détenus. La classification détermine la façon dont un instrument financier est comptabilisé et évalué. La norme IFRS 9 comprend trois catégories de mesures pour les actifs financiers :

1. Évalués au coût amorti
2. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
3. Évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La plupart des actifs financiers sont désignés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IAS 39 et continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

Les placements en actions qui sont classés comme étant disponibles à la vente en vertu de la norme IAS 39 seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

# RAPPORT DE GESTION

Les prêts hypothécaires et les prêts évalués au coût amorti sous la norme IAS 39 seront désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9. Certains contrats de placements qui étaient traités comme étant de l'assurance sous la norme IFRS 4 seront traités en tant que passifs financiers sous la norme IFRS 9. Les contrats de placements seront désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la norme IFRS 9.

Puisque la majeure partie des actifs financiers sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers la norme IFRS 9, les nouvelles exigences en matière de classification n'ont pas d'incidence importante sur le total des capitaux propres au moment de l'adoption.

La norme IFRS 9 remplace le modèle de dépréciation des pertes encourues de la norme IAS 39 par un modèle prospectif de dépréciation des pertes de crédit prévues. Après l'adoption de la norme IFRS 9, la majeure partie des actifs financiers seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, de sorte que le modèle de pertes de crédit prévues n'aura pas une incidence importante.

## Transition

Les changements apportés aux méthodes comptables découlant de l'adoption de la norme IFRS 17 seront appliqués en procédant à une application rétrospective intégrale, s'il y a lieu. S'il est impossible de procéder à une application rétrospective intégrale, la société pourra choisir entre une application rétrospective modifiée et une approche fondée sur la juste valeur. Pour les contrats d'assurance collective, une méthode d'application rétrospective modifiée a été appliquée. Pour toutes les autres affaires d'assurance, l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée.

À la date de la transition, la société a établi ses provisions actuarielles et sa marge de service contractuelle conformément aux exigences de la norme. La société s'attend actuellement à ce que la marge de service contractuelle (profits futurs prévus) soit d'environ 1,1 à 1,4 milliard de dollars, et que les effets sur les bénéfices non distribués soient une réduction d'environ 300 millions à 500 millions de dollars.

Ces évaluations sont préliminaires puisque la société procède toujours à la finalisation de la mise en œuvre et des tests de contrôle sur les rapports financiers. Les nouvelles méthodes comptables, les jugements et les estimations peuvent faire l'objet de changements jusqu'à ce que les états financiers du premier trimestre de 2023 soient finalisés.

Reportez-vous à la note 2(w) des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 afin d'obtenir de l'information additionnelle sur la norme IFRS 17 .

## Dynamique sectorielle et stratégie de la direction

Les activités de la société sont organisées par secteur d'activité, chacun assumant la responsabilité de la mise au point, du marketing, de la distribution des produits, de la tarification des produits, ainsi que du service à la clientèle au sein de son marché propre. Cette structure permet de tenir compte des dynamiques de marchés distinctes pour les trois grands secteurs d'activité. La direction croit que cette structure permet à chaque secteur d'activité d'élaborer des stratégies afin d'atteindre les objectifs généraux de l'entreprise relatifs à la croissance des affaires et à la gestion des charges tout en reconnaissant les particularités des milieux d'affaires dans lesquels chaque secteur d'activité évolue. Les secteurs d'activité ont l'appui des unités fonctionnelles de l'entreprise qui en assurent les services administratifs et technologiques, gèrent les actifs investis et supervisent les politiques de gestion du risque de l'entreprise.

Selon les actifs du fonds général et des fonds distincts, la société fait partie des 10 principaux assureurs vie au Canada. Les parts de marché de la société sont de près de 6 % pour les fonds distincts, de 6 % pour l'assurance collective et de 2 % pour les nouvelles primes d'assurance vie. Pour conserver des prix concurrentiels sur le marché tout en assurant un rendement financier à long terme acceptable pour les actionnaires, la société doit, à titre d'organisation de taille moyenne, trouver des moyens de continuer à rivaliser au chapitre des prix avec les grandes sociétés qui profitent naturellement d'économies d'échelle. La société s'est concentrée exclusivement sur le marché canadien et, par surcroît, sur certains segments de ce marché où la direction croit qu'il existe des possibilités de nouer des relations solides à long terme avec ses partenaires de distribution en proposant des produits concurrentiels

# RAPPORT DE GESTION

et un service plus personnalisé. En mettant l'accent sur certains segments particuliers du marché et en faisant en sorte que ces conseillers indépendants nous considèrent comme une solution de rechange viable à des concurrents qui ciblent des marchés plus larges, la direction est d'avis que ces relations solides permettront de dégager une croissance rentable. Au sein de tous ses secteurs d'activités, l'Empire Vie se concentre sur la croissance et la diversification de la distribution ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre du numérique, tout en maintenant un service personnalisé.

Le secteur de la gestion de patrimoine de la société se compose des produits de fonds distincts, des produits à intérêt garanti et des fonds communs de placement. Ces produits font concurrence aux produits offerts par de nombreuses institutions financières. L'un des éléments clés de toute stratégie concurrentielle dans ce marché est l'aptitude à assurer un taux de rendement concurrentiel au client. La stratégie de placement en actions axée sur la valeur met l'accent sur le développement d'un rendement à long terme sur le marché des fonds. La direction continuera d'accroître la compétitivité en mettant l'accent sur le rendement à long terme, l'offre de produits à faibles coûts aux clients et un réseau de distribution plus étendu. L'Empire Vie a de nouveau constaté une forte croissance de ses actifs gérés grâce à ses affaires de fonds distincts en raison des nouvelles ventes nettes et de l'appréciation des marchés boursiers. L'Empire Vie continue de surveiller et de gérer l'exposition au risque de son produit avec garantie de retrait (produit de GR), de même que le milieu concurrentiel pour ce produit.

Au sein du vaste marché de l'assurance collective canadien, l'Empire Vie continue de centrer ses efforts sur le marché des petits groupes de moins de 200 employés, qui représente la majorité des sociétés canadiennes. Cette stratégie de créneau, ainsi que la constante priorité accordée à l'équilibre entre la croissance et le bénéfice, lui a permis d'être concurrentielle au chapitre des coûts dans ce segment du marché, ce qui devrait lui permettre d'augmenter sa part de marché et d'atteindre des rendements acceptables.

De par leur nature, les produits d'assurance individuelle sont des produits à long terme et, par conséquent, peuvent subir les pressions exercées par les nouvelles affaires. La société constate des pressions exercées par les nouvelles affaires lorsque la provision pour tenir compte des écarts défavorables compris dans les provisions mathématiques dépasse la marge bénéficiaire incluse dans le prix du produit. Compte tenu des niveaux des prix de réassurance courants sur le marché canadien, une société pourrait réduire les pressions exercées par les nouvelles affaires et améliorer ses bénéfices à court terme en optant pour une augmentation du montant de réassurance du risque d'assurance auprès de tiers. Les tendances relatives à la mortalité demeurent favorables pour les produits d'assurance vie. La faiblesse des taux d'intérêt à long terme a continué d'avoir une incidence défavorable sur cette gamme de produits. Au cours des dernières années, les prix des produits d'assurance vie à long terme ont augmenté dans le secteur. L'Empire Vie a aussi relevé les prix de ces produits et a concentré ses efforts de croissance sur les produits à court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Cependant, en raison des résultats à long terme raisonnables de ce secteur d'activité, la direction continue de concentrer ses efforts sur une croissance constante, sur le développement technologique et sur des améliorations des processus afin de maintenir une structure des coûts qui lui permet de demeurer concurrentielle, tout en générant un apport financier à long terme acceptable. La société revoit sa gamme de produits d'assurance vie individuelle sur une base continue pour améliorer la rentabilité, réduire le risque lié aux taux d'intérêt, réduire le capital réglementaire requis, développer des produits et des processus basés sur le Web, de même qu'améliorer l'expérience pour le client et le conseiller.

## Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière offrant des produits de gestion de patrimoine, d'assurance collective et d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. L'objectif du programme de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités de prise de risque sont cohérentes avec sa stratégie afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de produire un rendement acceptable pour ses actionnaires. Lorsqu'elle prend des décisions sur la prise d'un risque ou la gestion du risque, elle évalue les besoins suivants :

- Satisfaire aux exigences de ses clients, des membres de son personnel, de ses actionnaires et de ses créanciers et protéger les engagements qui ont été pris à leur égard;
- Recevoir une rémunération adéquate pour le capital affecté au soutien des activités et des objectifs stratégiques;

# RAPPORT DE GESTION

- Protéger sa marque, ce qui comprend bâtir et maintenir la confiance, traiter équitablement ses clients, tenir compte de la responsabilité sociale de l'entreprise et intégrer la durabilité dans ses plans stratégiques; et
- Maintenir (ou améliorer) sa note de solidité financière externe.

La propension au risque de l'Empire Vie détermine le niveau de risque global que la société est disposée à prendre pour mener à bien ses stratégies d'affaires. La propension au risque sert à accroître la valeur durable pour les actionnaires, sans toutefois compromettre la capacité de la société de rembourser les demandes de règlement et de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices.

Le cadre de gestion du risque de l'Empire Vie est structuré en fonction d'un certain nombre de principes généraux :

- En raison de la nature à long terme de la plupart de ses engagements, la société accepte un risque lié au marché des capitaux, pourvu qu'il soit géré selon des niveaux de tolérance au risque et des limites bien précis. La société gère ses placements selon une approche à faible risque axée sur la valeur. Elle accepte les risques de crédit et les risques liés à d'autres actifs, pourvu qu'elle soit récompensée de manière appropriée par des rendements bonifiés;
- La société gère les liquidités de toute l'organisation afin de s'assurer avec un degré élevé de confiance que toutes les obligations envers les clients, les membres du personnel, les créanciers et les actionnaires seront respectées au moment où elles seront exigibles;
- La société accepte les risques liés aux produits, pour autant que les prix des produits soient clairement établis et que les risques soient gérés de façon à offrir de la valeur à ses clients et à ses actionnaires;
- La société adopte une approche de planification d'affaires avant-gardiste et de gestion du capital prudente. Elle s'efforce d'établir un niveau de confiance élevé en garantissant que le capital suffit à soutenir les activités prévues à l'avenir;
- La direction siège activement aux comités du secteur et, par l'entremise d'un réseau de personnes ayant des fonctions de surveillance, surveille le contexte afin que la société se positionne de manière appropriée pour gérer les changements d'ordre réglementaire, fiscal, comptable et actuariel;
- La société accepte que les risques opérationnels fassent partie des affaires et sait que la gestion du risque est un élément clé de la prise de décisions. Elle protège ses affaires et les clients en prenant des mesures de réduction des risques;
- La société s'attend à ce que l'ensemble de ses employés adoptent le code d'éthique et agissent avec intégrité en tout temps.

Le conseil d'administration surveille le cadre, les processus, les pratiques et les examens de gestion du risque de la société et approuve la cadre de gestion du risque d'entreprise et la propension au risque de la société. L'équipe de la haute direction partage la responsabilité et l'imputabilité de la gestion du risque dans l'ensemble de l'organisation. Elle peut ainsi avoir une perspective interfonctionnelle sur la gestion du risque, qui est renforcée par la fréquence des communications au sein de l'équipe. La société a un comité de gestion des actifs dont la responsabilité consiste à surveiller l'administration des politiques d'entreprises établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, avec un accent particulier sur le risque de marché, le risque de crédit et le risque lié à la liquidité, y compris la gestion des actifs/des passifs ainsi que la gestion du capital. Le comité d'examen de la gestion des produits est chargé de superviser la gestion de la politique d'entreprise établie par le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, en mettant l'accent sur le risque lié aux produits. Les activités qui ne sont pas déléguées à l'un de ces deux comités restent sous la supervision de la haute direction. Vous trouverez plus de détails sur la gouvernance à la section Gouvernance d'entreprise à l'égard de la gestion du risque du Rapport annuel 2022 de l'Empire Vie. L'élaboration de la politique de gestion du risque relève du chef de la gestion du risque. Cette politique s'applique à toutes les unités d'affaires. Le chef de la gestion du risque est membre du comité de gestion des actifs et du comité d'examen de la gestion des produits et a la responsabilité de présenter des rapports sur la gestion du risque et du capital au conseil d'administration, cette dernière étant partagée avec l'actuaire en chef. Toutes les politiques et les procédures de gestion du risque font l'objet d'une révision régulière pour vérifier leur pertinence et prendre en compte les changements survenant dans l'environnement de risque. La responsabilité, l'application des politiques, la gestion quotidienne et les éléments de procédure incombent à la direction du secteur, soutenue par les agents responsables de la conformité des unités d'affaires, des ambassadeurs de la sécurité et le secteur de la gestion du risque. Des représentants de la haute direction siègent aux divers comités interdisciplinaires de gestion du risque. La société définit et documente de façon officielle ses valeurs et niveaux de tolérance au risque par l'entremise de plusieurs politiques d'entreprise, incluant un code de conduite professionnelle,

# RAPPORT DE GESTION

des principes de communication de l'information, ainsi que des politiques de gestion du risque d'entreprise, de gestion du capital et de dénonciation. Les politiques de gestion du risque stratégique de la société (incluant celles liées à la conception et à la tarification des produits, aux placements et à la gestion du risque) sont également approuvées par le conseil d'administration ou l'un des comités de celui-ci. Les filiales ont mis en place des processus de gestion des risques auxquels elles sont exposées; ces processus sont adaptés à leurs stratégies. Elles peuvent solliciter la supervision de l'Empire vie à des fins d'accompagnement et de soutien.

## Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les sensibilités ne prennent pas en compte les effets indirects tels que les répercussions potentielles des pertes de valeur de l'écart d'acquisition ou les provisions pour évaluation sur les actifs d'impôt différé. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris les différences dans le schéma ou la distribution des chocs sur les marchés, l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant des nouvelles affaires ou de l'échéance, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Étant donné la nature de ces calculs, l'Empire Vie n'est pas en mesure de garantir que l'incidence réelle correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

## Faits importants

Au courant du premier semestre de 2022, l'économie globale a connu une forte reprise soutenue par un assouplissement graduel et une levée des restrictions de santé publique liées à la pandémie de COVID-19, des politiques financières et budgétaires accommodantes des banques centrales, de solides bilans des ménages et des sociétés et une forte demande des consommateurs. Ces facteurs ont engendré des hausses importantes de l'inflation, lesquelles ont déclenché une réévaluation de la définition des politiques de plusieurs banques centrales, incluant celles de la Banque du Canada. Les taux d'intérêt se situent maintenant à des niveaux jamais vus depuis plus de dix ans. Le deuxième semestre de 2022 a été caractérisé par une volatilité importante sur les marchés mondiaux. Le risque lié à la COVID-19 est toujours présent, mais de nombreux pays traitent maintenant la COVID-19 comme une maladie endémique, suggérant que les variants subséquents seront combattus au moyen de restrictions de santé publique beaucoup moins contraignantes. La société continue d'ajuster ses opérations, au besoin, selon l'évolution des mesures et des restrictions imposées par les gouvernements.

L'incertitude continue sur les plans économique et politique, ce qui comprend les conflits internationaux, peut engendrer des risques d'affaires et des risques stratégiques accrus. De plus, des conditions économiques défavorables se manifestent souvent en conjonction avec de la volatilité et une détérioration des conditions boursières, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur le comportement des consommateurs, les ventes et les résultats financiers futurs.

La société a tenu compte de ces événements et de leurs effets lorsqu'elle a appliqué les techniques de mesure des jugements et estimations comptables critiques indiquées à la note 2(c). L'incidence potentielle sur les résultats financiers de la société des fluctuations sur le marché boursier et les taux d'intérêt sont fournis à la note 28(a).

# RAPPORT DE GESTION

## Acquisition

Le 10 mars 2022, la société a acquis 100 % des parts de six cabinets de services financiers et les a fusionnés en une filiale en propriété exclusive de l'Empire Vie sous le nom de Financière TruStone inc. (« Financière TruStone »). Les six cabinets acquis sont Life Management Financial Group Ltd., LMF Investor Services Inc., Paradigm Financial Advisors (North) Inc., Paradigm Financial Advisors Inc., Dwight Goertz & Associates Insurance Agency Limited et Pacific Place Financial Services Inc. Cette acquisition soutient l'engagement de la société à faciliter l'accès à des conseils financiers indépendants pour les Canadiens et les Canadiennes.

## Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger en partie la société contre les baisses du ratio du capital règlementaire (ratio du TSAV) qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continus, en prenant en considération le risque lié aux marchés boursiers et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV et les passifs des contrats dans l'état de la situation financière pour les garanties associées aux fonds distincts. La couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans le résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas nécessairement compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts, en raison de l'utilisation de la « valeur plancher de zéro », expliquée plus loin. Pour l'exercice, l'Empire Vie a enregistré une perte après impôts de 6 millions de dollars, principalement en raison de pertes de juste valeur réalisées. Cette perte après impôts était de 15 millions de dollars pour 2021.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 décembre 2022, la société détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,6 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,3 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	31 déc. 2022	31 déc. 2021
<b>Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :</b>		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	8 %	7 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	44 %	44 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès (garantie de retrait)	41 %	42 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de réaliser le test de sensibilité. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts

# RAPPORT DE GESTION

sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le capital règlementaire et le cadre des passifs de fonds distincts comprennent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrits ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes règlementaires. Les effets sur la sensibilité deviennent alors non linéaires. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés en faisant la moyenne des résultats provenant des scénarios économiques défavorables; et (ii) zéro.

L'Empire Vie assume également un risque de marché boursier lié à ses titres en capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie et le ratio total du TSAV qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers sont comme suit :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le résultat net (en millions de dollars après impôts)					
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Garanties sur les fonds distincts	2 \$	2 \$	(11) \$	(87) \$	(200) \$
Autres risques liés aux actions	22	10	(8)	(15)	(35)
Couverture des positions en actions	(4)	(3)	6	20	40
<b>Total</b>	<b>20 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(82) \$</b>	<b>(195) \$</b>
Au 31 décembre 2021					
Garanties sur les fonds distincts	— \$	— \$	(10) \$	(60) \$	(189) \$
Autres risques liés aux actions	40	19	(18)	(32)	(44)
Couverture des positions en actions	(2)	(2)	4	12	27
<b>Total</b>	<b>38 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>(206) \$</b>

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le TSAV					
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Garanties sur les fonds distincts	17 %	9 %	(2) %	(7) %	(14) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	— %	— %	— %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	1 %	2 %
<b>Total</b>	<b>15 %</b>	<b>8 %</b>	<b>(1) %</b>	<b>(6) %</b>	<b>(12) %</b>
Au 31 décembre 2021					
Garanties sur les fonds distincts	11 %	5 %	(1) %	(7) %	(16) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	1 %	1 %	— %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	2 %	3 %
<b>Total</b>	<b>9 %</b>	<b>4 %</b>	<b>1 %</b>	<b>(4) %</b>	<b>(13) %</b>

En 2022, l'Empire Vie a augmenté les passifs liés aux garanties des fonds distincts en raison des chutes des marchés boursiers, qui ont été partiellement contrebalancées par les effets des taux d'intérêt plus élevés. De plus, la société a réduit la taille de son portefeuille d'actifs de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Ces facteurs combinés ont entraîné une diminution des effets négatifs potentiels sur le résultat net d'un recul des marchés boursiers à la fin de 2022 par rapport à la fin de 2021, ainsi qu'une diminution des effets positifs potentiels sur le résultat net d'une hausse sur les marchés boursiers. Ces facteurs ont également entraîné une augmentation des effets positifs potentiels sur le ratio du TSAV d'une hausse sur les marchés boursiers.

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès ainsi que les passifs des contrats qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Passifs des polices	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
31 décembre 2022	2 651 \$	1 048 \$	160 \$	10 \$	3 073 \$	104 \$	2 \$	575 \$
31 décembre 2021	2 617 \$	766 \$	27 \$	2 \$	200 \$	3 \$	—	658 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 31 décembre 2022, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 1 162 millions de dollars. Au 31 décembre 2021, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 770 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de passifs des polices et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché TSAV	Incidence d'une baisse de 50 points de base
31 décembre 2022 - Ratio total du TSAV	2 %
31 décembre 2021 - Ratio total du TSAV	1 %

L'Empire Vie détient certains passifs de polices qui sont liés à des mesures de l'inflation. Certains contrats d'assurance invalidité de longue durée des régimes d'assurance collective et un petit bloc d'affaires fermé de contrats de rente ont des paiements de prestations liés à une formule d'indexation comprenant un indice des prix de l'inflation. L'exposition à ces risques est prise en compte dans les activités de gestion de l'actif/du passif de la société et n'est pas importante.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini de façon générale comme un risque de perte attribuable à l'erreur humaine, aux décisions, aux actions ou à l'inaction, aux processus ou aux systèmes internes inadéquats ou défectueux ou à des événements externes qui ont une incidence sur les activités commerciales. Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes les activités commerciales de l'Empire Vie, ainsi que dans celles de ses filiales. La gestion efficace du risque opérationnel contribue également à la résilience opérationnelle de la société et influence celle-ci.

# RAPPORT DE GESTION

Les paragraphes qui suivent décrivent davantage certains risques opérationnels et certaines stratégies de gestion des risques adoptées en conséquence.

## 1) *Risque juridique et de conformité à la réglementation*

La société est régie par la Loi sur les sociétés d'assurances et mène ses activités sous la surveillance du BSIF. Elle doit également respecter différentes exigences légales et réglementaires visant les compagnies d'assurances et entreprises de services financiers en vigueur dans les provinces et territoires canadiens. Un changement important au cadre réglementaire pourrait nuire à l'Empire Vie. Ne pas respecter les exigences réglementaires ou décevoir les attentes du public pourrait aussi entacher sa réputation, voire l'empêcher de mener ses affaires. L'Empire Vie fait parfois l'objet de litiges; des poursuites sont d'ailleurs en cours. Enfin, rien ne garantit qu'un litige actuel ou futur n'ait pas d'effets néfastes considérables sur l'Empire Vie.

Le Service de la conformité de l'Empire Vie, qui est dirigé par le chef de la conformité, voit à l'application du cadre de conformité réglementaire. Ce cadre, qui est centré sur une gestion des risques de conformité à la réglementation (BSFI), comporte plusieurs volets à l'échelle de la société, notamment des politiques, des lignes directrices opérationnelles et des programmes visant à bien faire connaître les lois et la réglementation encadrant la société. Le cadre comprend aussi un volet de suivi continu des questions de conformité émergentes et des changements réglementaires, ainsi que le code de conduite professionnelle de la société. Font aussi partie du cadre les programmes d'information aux employés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, de gestion des risques pour les renseignements personnels et la sécurité de l'information, ainsi que de signalements des manquements à cet égard. Les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et les Services juridiques de la société se chargent de l'application du cadre. Les filiales maintiennent des cadres de conformité réglementaire pour leurs opérations respectives et font rapport régulièrement au chef de la conformité de l'Empire Vie. Le chef de la conformité présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite un bilan de la conformité, des principaux risques liés à la conformité et des tendances réglementaires. Le chef du contentieux fait régulièrement le point sur les questions de litige ainsi que sur les tendances pour la société et le secteur auprès du comité d'audit du conseil d'administration.

## 2) *Risque de modèle*

Nombre d'activités de la société reposent sur des modèles, notamment la conception et la tarification des produits, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, la planification financière, ainsi que la gestion des actifs/passifs, du capital et des projets, l'analyse des placements, la gestion des risques et l'analyse avancée (telle que l'intelligence artificielle, la modélisation prédictive et les algorithmes de prise de décision). Une mauvaise utilisation des modèles de la société, une erreur d'interprétation de leurs résultats et l'emploi de modèles, de données ou d'hypothèses qui présentent des lacunes risquent tous d'entraîner des pertes financières ou de mauvaises décisions d'affaires. La société s'est dotée de processus de gestion et d'atténuation lui permettant de surveiller le bon emploi de ses modèles, afin de limiter les conséquences financières, opérationnelles et stratégiques d'une mauvaise interprétation ou d'une mauvaise utilisation des résultats tirés d'un modèle. Il incombe en outre à la haute direction de s'assurer que les modèles répondent correctement aux besoins opérationnels dans les différents secteurs d'activité. Le chef de la gestion du risque fait régulièrement rapport à la haute direction et au comité de gestion du risque et du capital du conseil sur l'utilisation de modèles et sur ses activités de contrôle connexes.

## 3) *Risque lié aux ressources humaines*

La chasse aux employés qualifiés, notamment aux cadres, est intense autant dans les services financiers que dans d'autres secteurs. Si l'Empire Vie ne parvient pas à garder ni à attirer des employés et des cadres qualifiés, et ne parvient pas à maintenir et à déployer efficacement des ressources avec les connaissances approfondies et les compétences nécessaires afin de soutenir les activités, ses résultats opérationnels, sa santé financière et même sa position sur le marché pourraient en souffrir. L'Empire Vie a prévu des politiques, processus et pratiques de ressources humaines pour atténuer ce risque. La direction fait régulièrement le point au comité des ressources humaines du conseil d'administration sur le recrutement, les effectifs et la planification de la relève, les programmes de perfectionnement des employés, les initiatives en matière de diversité et d'inclusion, ainsi que les pratiques et programmes de rémunération, soit des mécanismes qui visent tous à attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée dont les différences, les histoires, les expériences et les idées contribuent au rendement et au potentiel élevé de notre personnel. L'Empire Vie s'est engagée à favoriser une organisation diverse, engagée et durable tout en créant une communauté inclusive.

# RAPPORT DE GESTION

## 4) *Risque lié aux tiers*

L'Empire Vie fait affaire avec des fournisseurs externes pour obtenir différents services. Elle impartit également des fonctions ou des processus opérationnels. Si un tiers ne respecte pas ses obligations contractuelles ou son accord de services dans la prestation de ses systèmes et services, la société pourrait en faire les frais. Pour atténuer ce risque, la société s'est dotée de politiques et de lignes directrices qui établissent les exigences afin d'identifier, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de faire rapport sur les risques de tiers proportionnels aux risques associés au fournisseur de services et à la nature de l'entente. Des rapports trimestriels sont remis au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Chaque année, la direction rend compte des activités d'impartition au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration, notamment pour faire le point sur les accords de services les plus importants pour l'Empire Vie.

## 5) *Risque lié aux technologies et à la sécurité de l'information*

La société compte sur les technologies dans presque tous les aspects de ses activités et opérations, notamment pour concevoir de nouveaux produits et services, et pour les offrir. La nature même du secteur de l'assurance vie implique d'investir beaucoup dans les technologies. Le chef des technologies est responsable de la stratégie technologique en matière de numériques et de données pour la société. Il supervise les initiatives en matière de technologie et les projets de transformation et fait des comptes rendus réguliers au comité de supervision des technologies de l'information sur les projets stratégiques, les initiatives et l'architecture liés aux technologies de l'information. Pour que les activités se déroulent normalement, il faut assurer l'intégrité des opérations et des données, ainsi que la sécurité de l'information et de l'infrastructure des systèmes. Si les activités sont perturbées d'une manière ou d'une autre - panne de système, atteinte à la sécurité de l'information et à la vie privée, cyberattaque, erreur humaine, activité criminelle, fraude ou perte de certaines licences logicielles -, l'Empire Vie pourrait en subir le contrecoup.

Une atteinte à la sécurité des données comme une cyberattaque n'est pas impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation inappropriée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de sécurité de l'information supervisé par le chef de la sécurité de l'information, qui fait des comptes rendus sur une base régulière au comité de supervision des TI du conseil d'administration ainsi qu'au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Ce programme comprend des normes, des procédures et des lignes directrices axées sur la gestion du risque lié à la cybersécurité et le maintien de la sécurité et de l'intégrité des données confiées à l'Empire Vie. Un processus de gestion des incidents est aussi en place pour surveiller les événements de sécurité et les gérer.

Une atteinte à la vie privée n'est pas non plus impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour gérer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de protection des renseignements personnels que chapeaute le chef de la protection des renseignements personnels. Ce programme, appuyé par un réseau d'agents responsables de la protection des renseignements personnels dans les unités d'affaires, prévoit des politiques et des normes, de même qu'un suivi constant des nouveautés légales en matière de protection des renseignements personnels. Des processus sont en place pour orienter les employés dans le traitement des renseignements personnels et le signalement des bris de confidentialité et d'autres problèmes aux responsables appropriés, afin qu'ils assurent le suivi et la résolution de ces problèmes. Le chef de la protection des renseignements personnels présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration un rapport concernant les nouvelles tendances et les risques en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité des données.

## 6) *Risque lié à la continuité des activités*

L'Empire Vie a mis en place un programme de continuité des activités et de reprise en cas de désastre applicable à toute l'organisation. Ce programme est supervisé par le comité de gestion de la continuité des activités et la haute direction. Le programme comprend une série de politiques, de plans et de procédures. Son objectif est de permettre à la société de poursuivre de façon optimale ses fonctions clés et de reprendre ses activités normales en toute efficacité en cas de situation de perturbation majeure des fonctions clés découlant d'un événement, y compris d'une pandémie, qui aurait une incidence sur la disponibilité des membres du personnel formés, sur l'accès à des lieux physiques afin de mener des activités et/ou l'accès à la technologie. Il incombe à chacune des unités d'affaires de préparer ses plans et processus détaillés de poursuite des activités, puis de les mettre en œuvre. L'Empire Vie établit des plans de continuité et de reprise des activités en cas de désastre qu'elle met à l'essai régulièrement et maintient des services

# RAPPORT DE GESTION

et une capacité de basculement pour limiter le plus possible le temps d'arrêt et accélérer la reprise des systèmes. Le président du comité de gestion de la continuité des activités rend compte au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration sur la préparation à la continuité des activités et la résilience opérationnelle.

## Risque commercial et stratégique

Le risque commercial et stratégique comprend les risques liés à l'incertitude des bénéficiaires et du capital futurs découlant d'une éventuelle incapacité à mettre en place des plans d'affaires et des stratégies appropriées, de prendre des décisions et d'affecter des ressources, de gérer les risques liés aux conditions économiques, politiques ou d'affaires pouvant affecter les réseaux de distribution et le comportement des consommateurs, comme l'environnement concurrentiel, les changements réglementaires et fiscaux ou les changements aux normes comptables et actuarielles, ainsi que les risques liés à notre marque, et à l'environnement et à la société. L'Empire Vie et ses filiales revoient et adaptent régulièrement leurs stratégies et plans d'affaires pour tenir compte de l'évolution des conditions commerciales et de la situation économique, politique et réglementaire. Pour faire bonne figure financièrement, la société doit pouvoir mettre en œuvre et réaliser les stratégies et les plans d'affaires qui porteront sa croissance.

Ces stratégies et plans d'affaires sont alignés sur les stratégies commerciales de la société et articulés en fonction de sa tolérance au risque, de sa position en capital et de ses objectifs financiers. L'Empire Vie réévalue périodiquement sa tolérance au risque en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel dans lequel elle évolue. Dans l'actuel climat d'affaires, l'Empire Vie doit s'adapter rapidement aux occasions et aux défis qui se présentent, mais aussi parfaire ses stratégies en conséquence. Si l'Empire Vie ne revoit pas ses stratégies en temps opportun ou ne s'adapte pas aux nouvelles réalités, elle pourrait rater ses objectifs de croissance.

Les stratégies et plans d'affaires de l'Empire Vie reposent sur la bonne exécution des initiatives organisationnelles et stratégiques, conçues dans une optique de croissance de l'entreprise. Or, la capacité de bien gérer les changements et de donner la priorité aux bonnes initiatives a un effet direct sur la capacité de la société à réaliser ces stratégies. Il est essentiel de déterminer quelles sont les bonnes initiatives, puis de les concrétiser pour que l'Empire Vie atteigne les objectifs de son plan d'affaires. Autrement, la société pourrait notamment avoir des difficultés avec sa structure de coûts.

La réussite des stratégies et des plans d'affaires de la société dépend d'une série de facteurs, notamment (i) dégager des bénéficiaires suffisants pour maintenir un niveau de capital adéquat, (ii) obtenir un rendement soutenu des investissements, (iii) respecter les exigences réglementaires, (iv) gérer les risques efficacement, (v) attirer des clients, des membres du personnel et des distributeurs, puis les garder, (vi) avoir la bonne offre de produits et (vii) réduire les dépenses d'exploitation sans nuire à la capacité d'embaucher, de garder et de motiver les bonnes personnes.

La haute direction évalue les plans d'activités et stratégiques de la société et en discute avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Le conseil est aussi régulièrement informé de l'avancement des grands objectifs du plan d'affaires. Le conseil d'administration et ses sous-comités obtiennent régulièrement un compte rendu sur les principaux risques.

### *Risque environnemental et social*

Les stratégies d'affaires de la société sont également affectées par les attitudes à l'égard des questions de société. Des facteurs comme la diversité, l'équité, l'inclusion et les changements climatiques sont considérés comme faisant partie du processus de planification stratégique et sont reflétés dans le programme de gestion du risque et les politiques connexes de l'Empire Vie. Collectivement désignés par le terme « risques ESG » (risques environnemental, social et de gouvernance), ces risques ne sont pas une catégorie de risque distincte, mais sous-tendent plutôt la totalité des catégories de risque (risque de crédit, de marché et de liquidité, risque lié aux produits, risque opérationnel et risques commercial et stratégique). Par conséquent, les processus de gestion de ces risques sont intégrés dans les processus de gestion de chaque catégorie de risque.

En tant que souscripteur et investisseur à long terme, le rendement financier, les opérations et la réputation de l'Empire Vie peuvent être affectées négativement si celle-ci ne se prépare pas adéquatement contre les effets

# RAPPORT DE GESTION

négatifs directs ou indirects des risques environnemental et social. Le risque environnemental reflète des événements et des développements liés aux répercussions des changements climatiques et à la transition vers une économie plus faible en carbone. Ces événements et développements peuvent comprendre une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes environnementales naturelles ou d'origine humaine, des changements à long terme dans les schémas climatiques, de nouveaux développements de réglementations et de politiques publiques et leurs effets sur les activités, les actifs investis, les fournisseurs, la clientèle et la réputation de l'Empire Vie. Le risque social reflète les enjeux de santé publique et les problèmes d'inégalité. La sensibilisation et les préoccupations à propos de la santé mentale et le bien-être ont été amplifiés tout au long de la pandémie. La société demeure engagée à améliorer les résultats en matière de santé, incluant le bien-être physique et mental, autant pour les membres de son personnel que pour ses clients, par l'élargissement de sa gamme de produits liés à la santé et des services connexes.

L'équipe de gestion des placements de l'Empire Vie intègre les considérations ESG dans sa prise de décision de placements pour les actifs de la société et ceux de ses clients. La société s'est engagée à favoriser la diversité et l'inclusion et a revu ses pratiques et ses politiques afin d'assurer l'équité et la clarté de celles-ci. La société surveille activement les développements environnementaux, sociaux et durables, et a pris des mesures afin d'intégrer les pratiques ESG dans tous les aspects de ses activités. La direction fait rapport régulièrement au conseil d'administration sur les enjeux émergents et les progrès connexes, consciente que la stratégie de la société évoluera avec le temps en tablant sur l'expérience et les développements externes. De l'information additionnelle se trouve dans le Rapport de responsabilité sociale de la société, accessible au [empire.ca/fr/about-us/community](http://empire.ca/fr/about-us/community).

## Risque lié à la pandémie

Les pandémies, les épidémies et les éclosions de maladies infectieuses au Canada ou ailleurs dans le monde pourraient avoir un effet défavorable sur les activités de l'Empire Vie, notamment sur ses résultats et sa situation financière et la façon dont elle exerce ses activités. La pandémie de COVID-19 et les mesures imposées par les gouvernements du monde entier pour limiter sa propagation ont bouleversé l'économie mondiale, les marchés financiers, les chaînes d'approvisionnement, les activités commerciales et la productivité comme jamais auparavant. Bien que les risques liés à la COVID demeurent présents, de nombreux pays considèrent maintenant la COVID comme endémique, ce qui laisse entendre que les variants à venir seraient combattus au moyen de restrictions de santé publique beaucoup moins rigoureuses. La société continue d'ajuster ses opérations au besoin en fonction de l'évolution des restrictions et des mesures imposées par les gouvernements.

L'Empire Vie a pris des mesures proactives dans la mise en œuvre de ses processus de poursuite des activités et a réussi à poursuivre ses activités comme à l'habitude. La société surveille de près les processus pour s'assurer de la disponibilité, de la stabilité et de la sécurité continues des systèmes. La majorité des membres de son personnel travaillent de la maison. Les stratégies associées au télétravail continuent de bien fonctionner.

La pandémie de COVID a entraîné une stagnation ou une détérioration des conditions économiques et financières; son incidence sur les clients, les industries et les pays pourrait avoir un effet défavorable considérable sur nos résultats financiers futurs et accroître l'incidence d'autres catégories de risque (risques de crédit, de marché, de liquidité, de produits et risque opérationnel). Des effets défavorables soutenus pourraient avoir une incidence négative sur notre résultat net et notre situation financière.

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans la notice annuelle de la société, disponible au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). La note 28 des états financiers consolidés de 2022 présente de l'information supplémentaire concernant la sensibilité de la société aux risques.

## Contrôles et procédures en matière de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société visent à donner l'assurance raisonnable que les renseignements que la société doit déclarer en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières sont bien notés, traités, résumés et déclarés dans les délais prescrits. Il s'agit notamment des contrôles et procédures en place pour s'assurer que les renseignements sont recueillis et transmis à la direction en temps opportun, pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière de divulgation publique d'information. La direction a supervisé une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de déclaration de la société en date du 31 décembre 2022.

# RAPPORT DE GESTION

Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société en date du 31 décembre 2022 étaient efficaces.

## Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir les mesures adéquates de contrôle interne de l'information financière et de les faire appliquer, pour donner l'assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière et lors de la préparation des états financiers consolidés pour diffusion externe, conformément aux normes IFRS. Sous la supervision de la direction, une évaluation du contrôle interne de l'Empire Vie à l'égard de l'information financière a été effectuée au 31 décembre 2022. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les mesures de contrôle interne de l'information financière de la société en date du 31 décembre 2022 étaient adéquates. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, aucun changement aux mesures de contrôle interne de l'information financière de la société n'a eu un effet important, ou était raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur les mécanismes de contrôle interne de cette information.

## Estimations comptables critiques

Les principales méthodes comptables de la société sont décrites dans la note 2 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes exigent de la part de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses à propos de questions qui sont incertaines par nature. Les estimations comptables les plus critiques de la société concernent l'évaluation des passifs des contrats, le classement des instruments financiers, les régimes de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, ainsi que la détermination de la provision pour prêts douteux.

### *Passifs des contrats*

La détermination des passifs des contrats exige la formulation d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations, qui couvrent la mortalité, la morbidité, les rendements des placements, le maintien en vigueur, les charges, l'inflation et les impôts pour la durée non écoulée des polices en vigueur, et qui tiennent compte des effets connexes de la réassurance. En raison des risques à long terme et des incertitudes inhérentes quant à la mesure aux activités liées à l'assurance vie, chaque hypothèse comprend une marge pour écarts défavorables par rapport aux meilleures estimations. Ces marges tiennent compte d'une possible détérioration des résultats futurs et renforcent la confiance dans la capacité des passifs des contrats à payer les prestations futures. Les provisions pour écarts défavorables qui en découlent ont pour effet d'augmenter les passifs des contrats et de réduire le résultat qui, autrement, aurait été constaté au moment de la mise en vigueur de la police. L'Institut canadien des actuaires prescrit une échelle de marges autorisées. Les hypothèses sont révisées et mises à jour au moins une fois l'an et l'incidence des changements dans les hypothèses se reflète dans le résultat de l'exercice au cours duquel s'est produit le changement. La note 28 des états financiers consolidés décrit la sensibilité de la société aux risques liés aux passifs des contrats.

### *Classement des instruments financiers*

La direction utilise son jugement pour classer les instruments financiers en tant qu'instruments à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments disponibles à la vente ou prêts et créances. La plupart des actifs financiers détenus pour soutenir les passifs des contrats d'assurance et les passifs des contrats de placement sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La plupart des actifs financiers soutenant le capital et l'excédent et le compte avec participation sont classés dans la catégorie disponible à la vente. Les prêts et les créances soutiennent tant les passifs des contrats que le capital et l'excédent. Le classement d'un instrument financier en tant qu'instrument à la juste valeur par le biais du résultat net ou instrument disponible à la vente dicte si les variations latentes de la juste valeur sont inscrites au résultat net ou aux autres éléments du résultat global. Les notes 2 (d), 3 (a), 3 (b) et 11 (c) comportent des renseignements supplémentaires concernant le classement des instruments financiers.

### *Prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi*

La charge au titre des prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi est calculée par des actuaires indépendants selon des hypothèses déterminées par la direction. Les hypothèses formulées influent sur la charge au titre des prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi constaté en

# RAPPORT DE GESTION

résultat net. Si les résultats techniques diffèrent des hypothèses, les gains ou pertes actuariels qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les notes 2 (I) et 13 comportent de l'information supplémentaire concernant les prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

## *Provision pour prêts douteux*

La société adopte une politique de prudence dans l'établissement de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'il n'existe plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement intégral du capital et des intérêts liés à un prêt hypothécaire ou à un prêt sur contrat, la direction constitue une provision spécifique pour prêts douteux; la réduction de la valeur comptable correspondante est inscrite au résultat net au cours de la période où l'existence de la moins-value est établie. Dans la détermination de la valeur de réalisation estimative du placement, la direction prend en considération un certain nombre de conditions et d'événements parmi lesquels, la valeur de la garantie sous-jacente au prêt, l'emplacement géographique, le secteur d'activité de l'emprunteur, une évaluation de la stabilité financière de l'emprunteur, l'historique des remboursements et une évaluation de l'incidence de la conjoncture économique. Toute modification de ces circonstances peut entraîner des changements subséquents dans la valeur de réalisation estimative du placement et, en conséquence, des changements dans la provision pour prêts douteux.

Les titres disponibles à la vente sont assujettis à des examens périodiques en cas de pertes de valeur importantes ou durables. Il y a indication objective de dépréciation en présence d'une baisse considérable ou prolongée de la juste valeur du placement en dessous de son coût, d'un changement défavorable important du contexte technologique, boursier, économique ou juridique de l'émetteur ou de difficultés financières de l'émetteur.

## Perspectives

Les marchés boursiers ont enregistré une mauvaise performance en 2022 : les actions ont dégringolé et les obligations ont connu l'une de leurs pires liquidations. Les obligations et les actions mondiales ont perdu plus de 30 billions de dollars au cours de l'année. Les pertes sont survenues après que les banques centrales, la Réserve fédérale américaine en tête, ont mis en place leurs augmentations de taux d'intérêt les plus vigoureuses depuis les années 1980, afin de contrôler la pire inflation des dernières décennies. La hausse de l'inflation, les relèvements des taux d'intérêt, la guerre en Ukraine et la crainte d'une récession ont déclenché les pertes les plus lourdes sur les marchés boursiers depuis la crise financière mondiale en 2008. Les taux d'intérêt ont augmenté tout au long de la courbe de rendement, tandis que les rendements à court terme ont grimpé plus haut que ceux à long terme. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a plus que doublé, passant de 1,45 % à 3,30 %, tandis que le rendement à 2 ans a plus que quadruplé, passant de 0,95 % à 4,05 % à la fin de l'année, ce qui a fortement inversé la courbe de rendement, laissant présager une possible récession à l'horizon.

L'indice S&P 500 a terminé l'exercice en baisse de 12,2 %, et sa contrepartie canadienne, l'indice composé S&P/TSX, a perdu 5,8 %. À l'échelle internationale, l'indice MSCI EAEO a terminé l'exercice en baisse de 7,8 %. Malgré une forte reprise vers la fin de l'exercice, l'indice MSCI Europe a terminé en baisse de 8,3 %. Les conditions boursières influent sur les marges de profit des affaires en vigueur et la croissance des nouvelles affaires pour le volet des fonds distincts du secteur de la gestion de patrimoine de l'Empire Vie.

À l'amorce de 2023, l'économie mondiale et les investisseurs devront probablement relever plusieurs défis. Les indicateurs récents indiquent que l'inflation a probablement atteint un sommet, particulièrement au Canada, mais d'autres resserrements des banques centrales à l'extérieur du Canada sont à prévoir au cours du premier semestre de 2023. Ainsi, certains défis pourraient s'estomper au cours du second semestre de 2023, si l'inflation s'atténue et que les politiques budgétaires s'assouplissent.

L'attention des investisseurs sera vraisemblablement tournée vers les banques centrales, particulièrement la Réserve fédérale américaine, pour obtenir des signes concernant le moment d'un changement possible de politique. Tous ces pièces mouvantes, notamment les taux d'intérêt, l'inflation, le taux de chômage et la croissance du produit intérieur brut, laissent présager que 2023 sera une autre année d'incertitude pour les investisseurs.

Les stratégies de placement de l'Empire Vie pour toutes ses gammes de produits reflètent la perspective prudente de la société dans le contexte actuel. La société adopte une approche défensive dans la sélection de sociétés dans

# RAPPORT DE GESTION

lesquelles elle investit, en conservant davantage de liquidités à déployer à mesure que se présenteront des occasions, et en diversifiant ses placements.

## Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	2022	2022	2022	2022	2021	2021	2021	2021
<b>Produits</b>	<b>362 \$</b>	380 \$	(414) \$	(396) \$	655 \$	251 \$	618 \$	(265) \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>87 \$</b>	45 \$	34 \$	38 \$	17 \$	33 \$	32 \$	157 \$
<b>Résultat par action - de base et dilué</b>	<b>88,93 \$</b>	45,27 \$	34,42 \$	38,69 \$	16,96 \$	33,78 \$	32,09 \$	159,82 \$

## Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, le risque de marché, y compris les risques boursier, de couverture, de taux d'intérêt, de change; le risque de liquidité; le risque de crédit tel que le risque de contrepartie; le risque lié aux produits, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant le risque juridique, le risque de conformité à la réglementation, le risque de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies et à la sécurité de l'information, et à la continuité des activités; et les risques commerciaux et stratégiques, incluant les risques environnemental et social, les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, le risque d'atteinte à la réputation, les risques liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires ainsi que le risque lié à une pandémie. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

# RAPPORT DE GESTION

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

## Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts, ainsi que les rentes fixes. Elle vise ainsi à fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et à mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui n'est pas prescrite aux termes des normes IFRS et aucune mesure comparable n'est offerte dans les normes IFRS. L'Empire Vie calcule cette mesure comme étant le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les **sources de bénéfices** répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures de gestion et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. Pour les contrats de fonds distincts et de rentes, les ventes incluent les nouveaux dépôts et les dépôts de renouvellement dans les contrats. Les ventes nettes du secteur de la gestion de patrimoine reflètent les ventes brutes moins l'effet des rachats.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent.

# RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

## Rapprochement des actifs sous gestion

<b>Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 décembre 2022</b>	31 décembre 2021
<b>Actifs sous gestion</b>		
Actifs du fonds général	<b>8 738 \$</b>	10 273 \$
Actifs des fonds distincts	<b>8 566</b>	9 257
Total des actifs selon les états financiers	<b>17 304</b>	19 530
Actifs des fonds communs de placement	<b>16</b>	114
Actifs sous gestion	<b>17 320 \$</b>	19 644 \$

Le tableau précédent comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

<b>Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 décembre 2022</b>	31 décembre 2021
<b>Actifs des régimes à prestations définies</b>		
Actifs des fonds distincts	<b>\$ 209 \$</b>	223
Actifs des fonds communs de placement	<b>16</b>	17